



## Savoir si il y a eu procès et condamnation

Par **lili**, le **20/07/2011** à **15:30**

Bonjour,

j'ai subi des attouchements étant enfant, je sais que d'autres enfants ont dénoncé, mais pas moi. je me souviens l'intervention de la police mais rien de plus. aujourd'hui je souhaite savoir si il y a eu un procès et une condamnation ou pas.

comment faire ?  
merci de m'aider

Par **mimi493**, le **20/07/2011** à **15:33**

Difficile, si vous n'avez aucun autre élément pour chercher. Essayez de voir si les archives des journaux locaux sont accessibles.

Mais vous voulez le savoir pour quoi ?

Par **lili**, le **20/07/2011** à **15:37**

j'ai déjà cherché dans les archives de journaux sur le net mais je n'ai pas trouvé.  
j'ai juste besoin d'être en paix avec moi même, je ne peux plus rien faire aujourd'hui car il y a prescription, et je ressent le besoin de savoir si il a payé pour ce qu'il a fait.

est ce qu'un avocat peut avoir accès à ce genre d'information ?

Par **mimi493**, le **20/07/2011** à **15:47**

non, pour avoir accès à ce type d'information, c'est soit dans le casier judiciaire (vous n'y avez pas accès, un avocat non plus), soit demander au tribunal qui l'a condamné une copie du jugement en donnant les références du jugement.

Si c'est prescrit, c'est que ça remonte assez loin, donc les archives sur le net n'ont que peu d'intérêt (surtout qu'il n'y a pas tous les articles), il faut vous déplacer et cibler les journaux locaux.

Par **Griphus72**, le **25/07/2011** à **19:45**

Plus simple encore: essayez de trouver un des enfants qui ont également été victimes et ont parlés.

Ils ont du se constituer partie civile et mieux connaître le déroulement de l'affaire.

Vous êtes très courageuse de vouloir savoir, ne culpabilisez surtout pas si vous n'avez rien fait auparavant, c'est une épreuve assez difficile comme ça.